

# L'écho du Mont



# Le mot du maire

En 2022, nous avons vécu un certain nombre d'événements dramatiques.

- Fin février, le dictateur Poutine, attaque l'Ukraine pays démocratique. Mais celui-ci résiste à l'envahisseur.
- Le dérèglement climatique s'accélère avec des phénomènes extrêmes (orage de grêle, sécheresse, inondation).
- L'augmentation du prix de l'énergie (électricité, carburant) inquiète nos concitoyens.

Un coin de ciel bleu : l'épidémie du covid tend à régresser.

L'année dernière les projets de la commune ont été orientés vers la sécurité des enfants. A l'arrêt de bus du centre du village un quai a été installé. Marquage au sol et signalétique complètent le dispositif. Des abris bus en bois ont remplacé les anciens, vétustes. La voirie a fait l'objet de réparations. Un pressoir et une râpe à pommes sont à la disposition des habitants pour la fabrication de jus de pomme et de cidre.

En 2022, plusieurs manifestations ont émaillé l'été.

- La chorale la « clé de sol » a obtenu un vif succès à l'église.
- La marche de « Génération Mouvement » a réuni 150 personnes,
- Plusieurs visites du château ont été programmées par l'office du tourisme avec l'appui d'une guide conférencière.
- La troupe du collectif du chaperon rouge a offert un spectacle grandiose dans l'enceinte du château.

Pour 2023, l'accent sera mis sur l'isolation des bâtiments communaux et le changement des toitures. Une rénovation sérieuse du chemin d'accès à la forêt communale sera opérée.

Certes, les journaux diffusent souvent des infos alarmistes mais devons-nous cultiver le pessimisme ? Regardons autour de nous et voyons l'amitié, la paix, la solidarité.

En cette nouvelle année, permettez-moi, ainsi que le conseil municipal et le personnel communal, de vous offrir nos meilleurs vœux, bonheur et santé pour vous et votre famille

BONNE ANNEE !!

Jean-Marie RONDEY, maire

# *Adieu Raymond* .....

Le 24 novembre dernier, Raymond DEMOULIN s'est éteint.

Membre du conseil municipal pendant 4 mandats, les 2 premiers comme conseiller, il effectuait là son 2<sup>ème</sup> mandat en qualité d'adjoint au maire.

Il s'est longtemps occupé de la gestion de la salle des fêtes, était responsable de la commission de la forêt communale et de la gestion de l'assainissement, allant régulièrement sur la station avec Thomas. On le voyait également chaque printemps dans les massifs pour la plantation des fleurs.

Il était investi dans ses fonctions et s'en est acquitté avec sérieux et responsabilité.

Homme au caractère fort mais toujours prêt à rendre service, Raymond restera dans nos cœurs.

Nous adressons nos condoléances à Sylvia, son épouse et à sa famille.



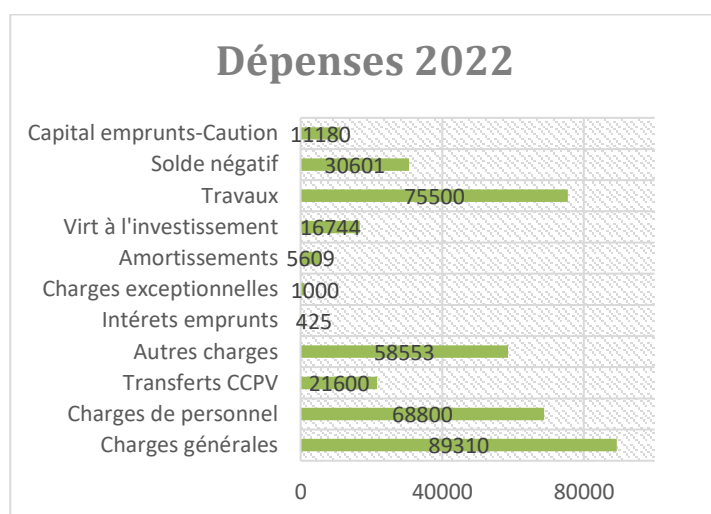
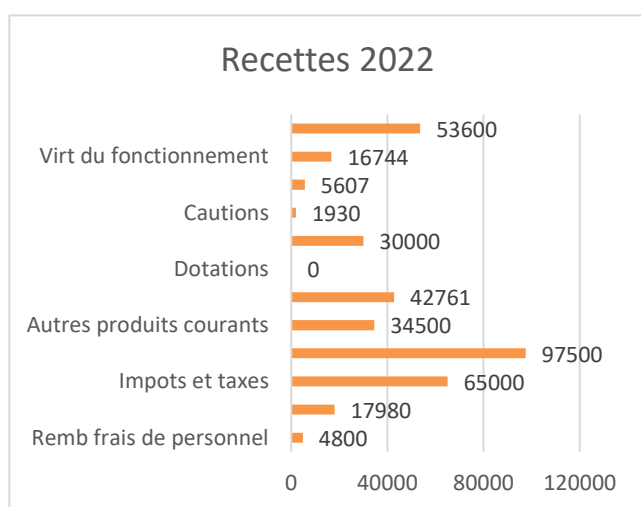
Le maire  
Le conseil municipal  
Le personnel communal

## Les décisions du conseil municipal

### Subventions versées

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS GOUHENANS	200
ASSOCIATION FRANCAISE SCLEROSE EN PLAQUES	30
LA JOIE DE VIVRE	300
MUSEE DE LA CARTE POSTALE	30
LE SECOURS CATHOLIQUE	50
ASEP ECOLE PUBLIQUE ATHESANS	80
CHATS'NONYMES	150
SEMONS L'ESPOIR	100
FONDATION DU PATRIMOINE	55
BANQUE ALIMENTAIRE	50
VOYAGES SCOLAIRES	60

### Budget communal



### PRINCIPAUX TRAVAUX 2021

Abris bus	8 000 €	Voirie	32 000 €
Logements communaux	17 830 €	Achat matériel atelier pressoir	5 000 €

### Budget forêt

Prévision de revenus	101 241	Programme de travaux	68 180
Excédent 2021	91 190		

### Budget assainissement

Prévision de revenus	22 000 – redevance	Travaux éventuels	8 750
----------------------	--------------------	-------------------	-------



## Taux d'imposition

- Foncier bâti = 9.27 %
- Foncier non bâti = 18.43 %

## Autres décisions

- Dossiers de demande de subvention pour le quai de bus – route de Lure et la chicane – rue de la saline
- Renouvellement de l'adhésion à PanneauPocket
- Validation des comptes 2021 et des budgets 2022
- Modification de la part variable assainissement (de 0.90 à 1.10 €)
- Convention avec le centre de gestion 70 pour la mise à jour du document unique
- Désignation d'Elus Ruraux Relais Egalité
- Choix du maintien de la publicité des actes réglementaires par voie d'affichage
- Renouvellement du contrat groupe statutaire
- Motion de soutien au CDG 70 pour le maintien du financement de la formation « secrétaire de mairie »
- Gel des loyers – fixation d'un plafond d'augmentation
- Révision des tarifs du bois de chauffage
- Achat d'un terrain derrière le nouvel atelier municipal
- Demande de subvention (DETR) pour la toiture de la mairie
- Choix de l'entreprise pour la rénovation de la toiture de la mairie
- Passage à la norme comptable M57
- Participation financière à la rénovation du monument aux morts
- Exonération de la taxe d'aménagement sur les abris et serres de jardin de moins de 20 m<sup>2</sup>, au 01/01/2023
- Création d'un atelier jus de pomme dans le local de l'alambic municipal
- Extinction de l'éclairage public de 23h à 4h
- Exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin
- Participation financière à la réfection du monument aux morts
- Validation de l'état d'assiette 2023 de l'ONF
- Renouvellement de la convention cadre Emploi & Compétences du Centre de gestion départemental de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône

Suite au décès de M Raymond DEMOULIN, 3<sup>ème</sup> adjoint au maire, et conformément à la délibération du 3 juillet 2020, fixant le nombre d'adjoints à 3, il a été procédé à la désignation d'un adjoint au maire, lors de la séance du 9 décembre 2022.

Seul candidat présenté, M Jean-Louis PETITGIRARD est désigné à l'unanimité 3<sup>ème</sup> adjoint au maire

# Purement administratif

## Trésor public

Depuis le 1er septembre 2021 la trésorerie de Lure s'occupe uniquement des questions de fiscalité (Impôts sur le revenu, TF, TH, TVA, CFE, CVAE..)

Pour toutes questions relatives à des factures locales (OM, eau, assainissement, loyers..), il faut désormais s'adresser à :

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE LUXEUIL LES BAINS  
17, rue Jean Jaurès  
BP 90113  
70300 LUXEUIL LES BAINS

Ouverture des guichets :  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h00

Accueil téléphonique : 03 84 93 88 54  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

## Communication - Rappel

Il existe une liste de diffusion par voie électronique, gérée par le secrétariat de mairie, permettant :  
De recevoir les informations rapidement  
De limiter les tirages sur papier

Elle est réglementée par le RGDP (Règlement Général sur la Protection des Données) assurant notamment la confidentialité des adresses électroniques.  
Vous pouvez vous y inscrire sur simple demande en mairie.

## Nouveaux arrivants

N'oubliez pas de vous faire connaître et de venir vous inscrire en Mairie. Cela nous est utile, pour l'école, les cartes jeunes, les cérémonies ..... et c'est plus sympathique de vous connaître.

## Horaires d'ouverture

La mairie  
Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi de 8h00 à 10h00                      Jeudi de 16h00 à 18h00  
(ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires si besoin)

L'agence postale communale  
Lundi - Mercredi - Vendredi de 9h30 à 11h30



Communication communale  
4 moyens à votre service

#### **La distribution de papiers dans les boîtes aux lettres**

- 📄 réalisée par les conseillers municipaux
- 📄 dans toutes les boîtes sauf pour les personnes inscrites sur la liste de diffusion

#### **La liste de diffusion**

- 📄 anonymisée
- 📄 rapide
- 📄 transmission de votre adresse mail en mairie par le biais d'un formulaire sur simple demande

#### **Panneaupocket**

- 📄 gratuit
- 📄 instantanée
- 📄 une application à télécharger sur vos téléphones mobiles

#### **Site internet - Gouhenans.fr**

- 📄 mise à jour régulière
- 📄 informations pérennes

## Cimetière de Gouhenans – Val de Gouhenans

La loi dite « LABBE » du 6 février 2014 encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle interdit aux collectivités l'usage des pesticides chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts et de la mairie. L'interdiction vise également les promenades et les forêts ouvertes au public.

L'arrêté du 15 janvier 2021 élargit l'interdiction de produits phytosanitaires à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif comme les cimetières, stades et autres lieux de vie.

Dès cette date, il n'est plus possible d'utiliser des pesticides dans les cimetières. Seuls, les produits de biocontrôle, ceux à faible risque et ceux utilisés en agriculture biologique resteront utilisés sous conditions.

Autre solution : la binette mais trop gourmande en temps. Notre agent Thomas a aussi beaucoup d'autres tâches. D'autant qu'un certain nombre de tombes ne sont pas entretenues et qui, de fait, sont à la charge de la commune.

Une solution a été trouvée. Pour la Toussaint, nous avons testé un désherbeur thermique qui nous a pleinement satisfait. L'achat de l'appareil a été réalisé.

A l'avenir, peut-être, certaines allées seront végétalisées mais cela demande aussi beaucoup de temps et d'entretien.

Le cimetière est un lieu où reposent nos parents, nos amis, nos voisins. Cet endroit mérite calme, respect et propreté. Tâches auxquelles nous veillerons.



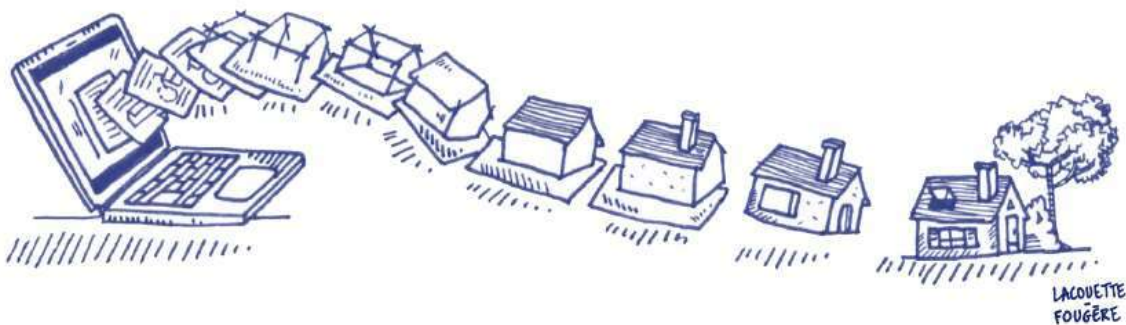
# Vos démarches d'urbanisme sur le territoire de la commune de Gouhenans

*À partir du 1er janvier 2022, nous pouvons recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme sur une messagerie dédiée, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.*

*Laissez-vous guider !*

GUIDE

PRATIQUE



# J'AI UN PROJET DE TRAVAUX

**Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.**

*Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition une adresse mail réservée à cet effet :*

***urbagouhenans@orange.fr***



**Accessible à tout moment et où que vous soyez**



**Un gain de temps et d'argent :** il n'est plus nécessaire de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.



*Attention !*

*Le dépôt sur messagerie est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nous continuons de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.*



# Comment faire ?

## JE PRÉPARE MON DOSSIER



Anticiper votre calendrier de réalisation

De 1 à 3 mois pour obtenir une autorisation selon le type de demande



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>

- Certificat d'Urbanisme (CU) informatif ou opérationnel : 13410\*05
- Déclaration Préalable (DP) pour une maison individuelle ou ses annexes : 13703\*08
- Déclaration Préalable pour constructions, travaux, installations : 13404\*08
- Permis de construire (PC) pour une maison individuelle : 13406\*09
- Permis de Construire autres : 13409\*09



Préparer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction

En format PDF ou JPG (se référer aux notices)

---

## JE DÉPOSE MON DOSSIER SUR LA MESSAGERIE

- 📁 J'envoie le dossier complet sur l'adresse : [urbagouhenans@orange.fr](mailto:urbagouhenans@orange.fr)
- 📁 Le secrétariat relève les demandes les lundis, mercredis et vendredis
- 📁 Le secrétariat fait une première vérification de la complétude du dossier et vous demande éventuellement d'autres pièces
- 📁 Vous recevez un avis de réception du dossier qui **ne vaut pas** acceptation de dossier
- 📁 Le dossier est adressé au [service instructeur de Lure](#) :
  - Si le dossier est **complet**, vous recevez l'**accord**
  - Si le dossier est **incomplet**, le service instructeur vous **demande des pièces complémentaires**

# Infos pratiques



La commune dispose d'un **plan local d'urbanisme (PLU)** qui instaure des règles de construction suivant le secteur concerné. Vous pouvez obtenir le règlement de votre zone sur simple demande en mairie

Zonage consultable sur [Gouhenans.fr](http://Gouhenans.fr)

**Plan cadastral** : gratuit sur le site [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)

**Délais d'instruction** quand le dossier est réputé complet :

- Cu informatif : 1 mois
- Cu opérationnel : 2 mois
- Déclaration préalable : 1 mois
- Permis de construire maison individuelle : 2 mois
- Autres permis de construire et permis d'aménager : 3 mois



## De nouveaux abris-bus



Les abris bus étant vétustes, le conseil municipal a décidé de les remplacer par des abris-bus en bois plus en phase avec l'environnement.

Le choix s'est finalement porté sur l'entreprise Néobois de Ronchamp.

Nos deux abris-bus sont livrés en kit. Fin août, l'équipe de montage composée de Jean-Louis (chef de projet), Jean-François, Michel et Thomas sont à pied d'œuvre.



Deux semaines sont nécessaires au montage de ces puzzles.

La réussite était au rendez-vous.

Chacun de nous a pu les admirer.

Un grand merci aux réalisateurs.



## **Amicales des Anciens Combattants**

Après un été surchauffé « **l'Amicale des Anciens Combattants** » de GOUHENANS s'est réunie le 14 octobre dernier pour faire le point sur l'effectif (à ce jour 17 membres dont 1 de plus en la personne de **Mr Gérard DIDIER, habitant de GOUHENANS, Route des Aynans**) et sur la vie de l'association au cours de l'année 2022. Nous avons donc le 9 avril organisé la buvette et une restauration rapide lors de la compétition « **Trial Moto** » sur le Mont, suivie du concert à l'église de GOUHENANS donné par la « **Clé de Sol** » le 14 mai. Prestation d'un excellent niveau qui a été confirmé par le public. Le produit de la collecte a été consacré à la restauration du monument en association avec la **Municipalité et le Souvenir Français** que nous remercions, ainsi que toutes les personnes qui se sont dévouées pour la réussite de ces deux événements et qui se reconnaîtrons. Et bien sûr comme toutes les années les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Pour l'année 2023, un concours de pétanque aura lieu à GOUHENANS en juin, il reste à définir la date exacte.

Notre association **Amicale des Anciens Combattants** est très proche de « **l'Union Nationale des Combattants et du Souvenir Français** ». Il n'y a pas de différence dans la défense de nos valeurs. La richesse de nos associations réside dans leur capacité à agréger tous ceux qui partagent les valeurs qu'elles défendent. C'est à cette fin que nos statuts sont rédigés pour accueillir ceux qui ont assumé leurs obligations militaires, même sans combattre, les « **Soldats de France** » sont ainsi devenus membres à part entière de nos associations.

Notre rôle de passeur de mémoire est essentiel pour ne pas tomber dans l'oubli et particulièrement envers une jeunesse souvent en quête de repères. La jeunesse est notre priorité, nous devons nous présenter à elle non pas en donneurs de leçons mais en passeurs de mémoire. Nous devons permettre à ces jeunes qui sont la France de demain de comprendre notre récit national. Sachons leur donner le sentiment d'appartenir à une nation patriote, dans une société où les loisirs s'imposent comme des valeurs cardinales, où l'intérêt individuel prévaut sur l'intérêt collectif. Ayons l'ardente obligation d'être les acteurs d'un réveil de la conscience citoyenne.

Le président

Christian PLAISANCE

# 11 novembre 2022



La cérémonie du 11 novembre 2022 s'est déroulée en public en présence du Maire, **Jean-Marie RONDEY**, du conseil Municipal, des membres de l'amicale des anciens combattants et de leur Président **Christian PLAISANCE**, d'Elus du Val de Gouhenans.

Les enfants, Amélia et Clara de GOUHENANS, Paolo et Paul du Val de GOUHENANS ont lu l'allocution de Mme la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants.

Les jeunes ont entonné la Marseillaise et le public s'est joint à eux.

Monsieur le Président des Anciens combattants a remercié chaleureusement Amélia PETITJEAN et Léo CHOINKA pour la collecte des Bleuets de France.

Cette année, nous avons pu compter sur deux portes drapeaux (Léo CHOINKA et Michel POUTHIER) pour la cérémonie.

En mémoire de ces jeunes combattants tombés pour notre liberté.... Ne les oublions pas....



# Place du Souvenir Français

Le 19 novembre a eu lieu l'inauguration de la place du Souvenir Français, à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel.



La conception de cette place a été réalisée par l'ancienne équipe de la CCPV, avec son président Ernest SCHAER et le 1<sup>er</sup> vice-président Christian PLAISANCE.

La place « du monument » doit son nom officiel de place du souvenir français à son inauguration voici quelques années, par l'association du même nom.

Le monument central est assez particulier, il faut le dire, avec ses deux canons. Il a d'ailleurs fait l'objet d'une restauration, par l'association des anciens combattants de Gouhenans (présidée par Christian PLAISANCE), en étroite collaboration avec la municipalité.

Ce jour-là, en présence du député Emeric SALMON, de Daniel CLERC, président de la CCPV, du maire de Georfans Roger BERTRAND et de Mme le maire de Beveuge Hélène PETITJEAN, Jean-Marie RONDEY a remercié la CCPV et le Département pour la réalisation de la place et les aides financières apportées.

Il convient également de remercier le cabinet d'étude BC 2i et le groupement Colas/Vaugier pour la réalisation des travaux.



Rappelons que la CCPV a la compétence voirie avec une extension de cette compétence sur la réalisation d'une place communautaire par commune sur son territoire. Les 2 communes de Beveuge et Georfans ont donc bénéficié également de ce programme.



Derrière ce ruban coupé, la visite des 3 places, les discours, le rituel vin d'honneur, il existe une réalité souvent oubliée. Le choix d'aménagement, les décisions parfois difficiles à prendre, la complexité des procédures, le casse-tête du financement, la ténacité et la force de persuasion des élus font partie du préambule d'une telle inauguration.

Tous ces travaux, nécessaires au développement de nos villages, à la sécurité de nos administrés, au bien vivre ensemble, ont un coût. Mais les nouvelles politiques nationales bouleversent les compétences des collectivités territoriales, et modifient les dispositions d'aides avec un impact sur les finances locales.

Il est très important pour les communes dites rurales d'avoir un soutien financier, car nos moyens sont moindres au regard des grandes communes.

A ce titre, le Département est régulièrement présent en matière d'aide pour la voirie, et l'Etat sur d'autres projets (l'atelier communal dernièrement).

Certes, comme d'habitude dans tous les projets, le plus délicat est de lutter contre le scepticisme des uns, l'agacement des autres et les « on-dit ».

Le souvenir de tous ces efforts disparaît aujourd'hui pour laisser place au résultat.

Quelle plus belle récompense pour une équipe municipale que d'entendre ces réactions d'habitants ou de gens de l'extérieur : « C'est beau » - « On a une vraie place » - « La mairie est mise en avant » - « Notre association a une vraie place pour l'organisation d'une manifestation » - « Les maisons sont mises en valeur » .....

J-M RONDEY

# La fée des mots

Voici 3 ans qu'une édition artisanale « la fée des mots » publie une collection de romans en direction des enfants de 9 à 13 ans.

Celle-ci est parrainée par l'Association des Maires Ruraux de France et Erik Orsenna, écrivain et académicien.

Le conseil municipal a donc décidé d'adhérer à cette action car nous devons encourager la lecture chez les plus jeunes.

L'originalité de ces livres offerts est de faire de l'enfant le héros de l'histoire, en le personnalisant à son prénom.

Le 2 juin, 19 enfants étaient donc réunis dans la salle du conseil municipal accompagnés de leurs parents avec les membres du conseil. Il leur a été remis l'un des trois titres suivants.

- Le livre de la jungle de Rudyard Kipling
- 20000 lieues sous les mers de Jules Verne
- L'île au trésor de Louis Stevenson

« Lire c'est boire et manger.  
L'esprit qui ne lit pas maigrit  
comme le corps qui ne mange  
pas. »

Victor Hugo



Audrey Masson - BAC MA (Bac Métier de l'Accueil)

Laurine CHAPET – Brevet des collèges mention TB

Anthony Bourquin - Brevet des collèges mention AB

Elodie LIEFFROY - licence de langues LLCR Anglais

## Cartes Avantages Jeunes



36 cartes ont été offertes en 2022

## **Assurons la sécurité des élèves !!**

L'année dernière, l'arrêt bus de la mairie a été supprimé. Les élèves doivent donc utiliser celui du centre du village, mais il n'est pas sécurisé. Il a donc été installé un quai.

Celui-ci empêche les voitures de croiser et de doubler le car lorsque ce dernier est à l'arrêt. Une signalétique a été posée.



Une petite gêne pour les automobilistes.

**Une grande sécurité pour les enfants !!**



## **Un nouveau ralentisseur**

A l'entrée du village, côté Athesans, un radar pédagogique a été installé voici quelques années. Il ne semble pas donner toute satisfaction car un certain nombre d'automobilistes ne le respecte pas. Un ralentisseur a donc été posé.

Nous sommes en attente de résultat.

# Notre sortie en canoé



Le jour des grandes vacances, le jeudi 7 juillet, les élèves de CM ont fait une descente en canoé de plusieurs kilomètres sur l'Ognon entre Villersexel et Pont-sur-l'Ognon. Le pique-nique s'est fait à midi, sur une petite plage au bord de l'eau.



C'était une magnifique journée qui a bien terminé l'année scolaire !

## Le retour du MOTO 90 TRIAL CLUB à Gouhenans

Après une période perturbée par le Covid 19, le trial moto a fait son retour sur le mont de Gouhenans en 2022.

De nombreuses séances Ecole de Conduite avec une participation plus importantes des Dames et des enfants.

Et Le dimanche 13 mars 2022

**1ere manche des Challenges CHETRA (CHallenge Est de TRIal à L'Ancienne) & CHETRIM (CHallenge Est de TRIal Modernes).et**

Manche Nationale **AFATA (Association Française Amateurs Trial à L'Ancienne)**

De nouveau le Moto 90 Trial Club ouvre la saison régionale de trial à Gouhenans et cette année avec une météo très agréable Cette compétition sous l'Egide de l'UFOLEP a réuni 53 pilotes venus principalement de la région mais également de Belgique car plusieurs pilotes belges sont membres du club.



**Daniel de Belgique s'attaque avec son Ariel à la célèbre carrière.**



**La carrière reste l'endroit préféré des spectateurs.**



**Belle progression pour nos jeunes du club qui font le spectacle**



**Voilà le résultat des entrainements très sérieux « des dames trialistes »**



**Vers 16 h retour au parc pour la remise des prix en présence de Monsieur Le Maire.**

**Du changement en 2023 ....Le MOTO 90 Trial Club vous donne rendez-vous les 13 et 14 mai pour 2 jours de trial .**

**Un grand remerciement à l'Amicale des Anciens Combattants pour la restauration et à la Municipalité de Gouhenans pour l'accueil de notre club et de nos manifestations.**

# VIVE LES PETITES ROUTES DE CAMPAGNE !!!



Le samedi 16 juillet, avec Hervé et Jean-Marie, nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe de passionné(e)s de vélos Solex.

Le Old Car Club jurassien, organisateur de ce périple, nous avait averti de leur passage à Gouhenans vers 9 heures 30.

Dix Solex et cinq voitures d'assistance devaient juste traverser le village sans s'y arrêter. Je peux dire maintenant que nous avons eu beaucoup de chance de nous trouver sur la boucle de cette randonnée touristique, Dole, Lahr en Forêt Noire, Dole.

Passionné et heureux propriétaire de Solex, j'ai pris l'initiative d'organiser une pause-café surprise pour les randonneurs avec le risque que personne ne s'arrête. J'en ai profité pour faire prendre l'air à mon Solex 3300 de 1966, ma BB Peugeot de 1957 et le 103 de mon grand-père de 1975.



Bingo !!! Le groupe nous a fait le plaisir de mettre pied à terre, pour passer avec nous, un merveilleux moment de convivialité autour d'un bar improvisé.



Je pense que nous n'oublierons jamais cet épisode de LA VRAIE VIE, celle qui réunit des inconnus pour un instant de bonheur partagé et tellement improbable.

Jean-François

# 2022

# SUMMERTIME



La troupe de Justiniana – Collectif du chaperon rouge, est revenue enchantée les parterres de Gouhenans. Tout autour du château et de la ferme du mont, les musiques de Gershwin ont raisonné à nos oreilles, sous les étoiles

Une heure de ravissement, d'allégresse, de joie, de rythmes endiablés, de danse ..... une déambulation mise en scène par Bogdan Hatisi, conception du projet Pierre Chalmeau et Teddy Gauliat-Pitois

Nous attendons avec impatience, leur retour

## Opéra pour ciel étoilé

Musique de George Gershwin



Ensemble  
**justiniana**

# OPÉRA PROMENADE

En 2015, lors du premier Opéra Promenade à Gouhenans, avec Florence, nous venions d'être grands-parents pour la première fois. Nous avons préféré, sans hésiter, aller voir notre petit-fils plutôt que d'assister au spectacle.

J'avais apporté ma pierre à l'édifice en préparant le terrain pour la scène sous les pins et aidé Raymond à baliser le parking. Je suis donc parti relativement serein au nord de l'Alsace pour le week-end.



Grand amateur de rock et de métal, j'aurais bien aimé en faire plus pour l'organisation mais je ne pensais pas du tout avoir manqué un événement à mon goût.

Cette année, j'ai pu m'investir beaucoup plus mais sans imaginer, au départ, dans quelle mesure ni dans quelle ambiance.

Bien engagé dans le monde associatif et en particulier du sport, je sais depuis longtemps que l'organisation d'une compétition demande une rigueur extrême.

Un Opéra Promenade, comme son nom semble l'indiquer, me paraissait être, au contraire, quelque chose de léger et d'approximatif surtout en raison du changement de décors quotidien, erreur ! D'abord il fallait trouver trois sites pour accueillir trois scènes reliées par deux parcours accessibles pour une charrette à bras. J'ai pensé tout de suite au château qui, pour moi, est un point incontournable de Gouhenans. Mais, est-ce que l'endroit allait convenir ?

Lors du premier contact avec les décideurs de la troupe, je ne visualisais pas du tout ce qu'ils recherchaient et j'avoue m'être très vite mis en retrait. A ce moment, j'ai compris que ce n'était pas aussi simple que je le pensais et qu'il fallait que je me tienne à mon rôle d'interlocuteur local puis de manœuvre pour la suite.

Le 26 juin, à l'église, nous avons assisté à une courte démonstration à effectif très réduit, un pianiste, une chanteuse et un chanteur. Là, j'ai pris conscience que nous avions affaire à des pros et comme on dit vulgairement, ça allait envoyer du lourd !



Il ne subsistait plus aucun doute quant aux performances des acteurs, mais où allaient-ils se produire précisément ?

Pour moi et pour le metteur en scène aussi, je crois, rien n'était encore définitivement arrêté.

Enfin, l'horizon s'est éclairci le vendredi 19 août à midi quand les premiers membres de la troupe sont arrivés au château. Oui, c'était bien là que tout allait se dérouler, au château et à la ferme. Comme vous qui étiez présents le samedi soir, j'ai été embarqué par le rythme, l'énergie et la qualité du spectacle mais je n'en



Ce qui m'a poussé à écrire ces quelques lignes, c'est ce que j'ai vécu en coulisses pendant ces deux jours. Jean-Louis, Hervé et Michel pourront en témoigner. Que du bonheur et je pèse mes mots.

Du metteur en scène au chauffeur du camion en passant par l'éclairagiste et tous les artistes, nous n'avons côtoyé que de solides professionnels. Rien n'a été laissé au hasard.

En plus d'être excellents dans leurs spécialités, ils ont fait preuve d'une grande humilité, si rare de nos jours que cela mérite d'être souligné. A aucun

moment je ne me suis senti inférieur ou à l'écart. Ils ont su nous employer mais surtout nous motiver et même nous associer à leur travail, toujours dans une extrême bonne humeur.

Pour ne rien vous cacher, j'ai eu, par moments, l'impression de faire partie de la troupe, à ma modeste place, bien sûr.

Certains ont tenu à nous revoir dimanche matin. Nous avons donc convenu d'effectuer ensemble les dernières opérations de rangement du matériel. Nous avons pu alors, le boulot achevé, nous dire au revoir très chaleureusement, tous heureux d'avoir vécu un riche épisode artistique mais aussi une belle aventure humaine.

A renouveler ? Pourquoi pas ?

J'en profite pour remercier à nouveau Dédé et la famille Clavel pour avoir mis à disposition leurs propriétés, tous les hébergeurs et tous les bénévoles sans qui l'événement n'aurait pas eu lieu.



*Jean-François Lavalette*

## VÉLO TRIAL SUR LE MONT

Chaque automne, le BIKE TRIAL FRANC-COMTOIS organise quelques compétitions non officielles ou plutôt des entraînements en conditions de course.

Le 5 novembre, après la Tour de Scay et les Courtots près de Montbenoît, c'était au tour de Gouhenans d'accueillir les trialistes.

Les conditions météo étaient excellentes mais le terrain relativement glissant en raison de la pluie de la veille.

Dans cette discipline, on ne dit pas cycliste mais pilote. Nous étions donc 53 pilotes, filles et garçons, âgés de 7 à 62 ans originaires de Franche-Comté, de Lorraine, de Rhône-Alpes et même de Suisse. C'était donc une épreuve internationale... je rigole.

Plus sérieusement, dans ce sport assez discret car l'argent n'a pas encore réussi à le pourrir, la France a très souvent brillé. Nous avons d'ailleurs eu plusieurs champions du monde Francs-Comtois qui ont tous un jour évolué à Gouhenans.



Le vélo trial est un sport sain, complet et très spectaculaire qui fabrique des athlètes de très haut niveau. Marie-George Buffet voulait le faire entrer aux jeux olympiques mais elle n'en n'a pas eu le temps, dommage.

Allez, la prochaine fois, venez nous voir, surtout toutes ces gamines et tous ces gamins qui ont besoin d'encouragements, en plus, c'est gratuit !



## LES KA-MI-GAZ DANS LE PRE



Le rassemblement annuel des KA MI GAZ a eu lieu le week-end du 20 novembre à la salle des fêtes. Près de 220 motards originaires de toute la France voir de Belgique et du Luxembourg se sont retrouvés pour partager des moments de chaleureuses retrouvailles.

Mme Nathalie Bedel de Magny Vernois est à l'origine de cette belle initiative. Longue vie à cette sympathique association !!



J-M R



## De joyeuses retrouvailles

*Après deux années d'absence, nous nous sommes enfin retrouvés autour d'un bon repas.*

*Quel plaisir de revoir ces beaux visages radieux, de plaisanter, de déguster de bons mets, de danser, de chanter .....*

*Une table bien décorée par les dames du club .....*



*Une équipe dans les starting block,*





*Des fleurs pour Odette Hugonot, notre doyenne,*

*Toujours bon  
pied, bon œil,  
bravo à vous  
Odette !!!!!!!*



*Et une piste de danse bien pourvue, animée par Edwige et ses musiciens*



## Campagne de stérilisation 2022



Cette année 3 chats errants ont été capturés, identifiés et stérilisés sur notre commun. Trois minettes dont deux ont été relâchées sur le lieu de leur capture tandis que la troisième, très sociales est partie à l'adoption grâce à l'aide des « Chats'nonymes que nous remercions.

Celle rebaptisée « **BAMBOU** » coule désormais des jours heureux dans un doux foyer et tient compagnie à un gentil matou.

Cela fait à présent trois années consécutives que la commune s'est investie dans cette action avec 52 prises en charge pour 2020, 14 pour 2021 et 3 pour l'année en cours. Il reste quelques récalcitrants et des signalements de chats que nous n'avons pas encore réussi à repérer, peut-être seulement de passage....

Alors un grand MERCI, car c'est grâce à la mobilisation d'un grand nombre d'entre vous !

Nous vous invitons donc à continuer la signalisation de tout nouveau chat ou chaton errant non connu afin d'éviter de nouvelles portées non contrôlées ainsi qu'une prolifération intempestive comme celle que nous avons connue en 2020.

Merci à Fabienne et Hervé pour leur implication



# Bon à savoir !!



La commune dispose d'un lecteur de puce pour l'identification des chiens et des chats.

Elle peut si besoin, vous prêter une cage de transport pour vos chats pour un éventuel transport chez le vétérinaire.....



Vous pouvez vous adresser en mairie.

Le **club** est ouvert à tout le monde, n'hésitez pas à venir le jeudi après midi de 14h00 à 18h00, à pousser la porte de la salle communale.

L'adhésion est de 17€ par personne pour l'année (assurance comprise).

L'après-midi se déroule par :

Jeux de carte :



Belote.



Tarot.

Jeux de sociétés :



Scrabble.



Bricolage



Activités manuelles.

A 16h00



Un goûter.

- .....

A l'occasion de son anniversaire l'adhérent offre un gâteau qu'il partage avec les autres personnes présente le jeudi, et le club offre la boisson.





A la période de la chandeleur des adhérents confectionnent des crêpes sur place, sont dégustées au moment du goûter à 16 h.



Au moment du mardi gras les beignets sont d'actualité, confectionner par des adhérents.

Des repas en cours d'année (traiteur, friture) sont organisés.

Repas fin d'année.



## Nous avons organisé des sorties, cette année :

- Les grenouilles à SEVEUX.
- Repas spectacle à FOUGEROLLES.

### Aussi :

Le jeudi 30 juin friture au club.

Ateliers Bons jours sur le sommeil (mars).

Ateliers Bons Jours sur l'équilibre (octobre / novembre).

### La Fédération Génération Mouvement de la Haute Saône a organisé :

Le mercredi 01 juin une marche autour de GOUHENANS, le matin et l'après-midi, suivi de la visite du Château. Celle-ci a été très appréciée par les participants, le club en faisait partie.

Le vendredi 16 septembre un concours de pâtisserie à VAIVRE, deux personnes du club ont participé.

### Nos projets pour 2023 :

- Trial en mars.
- Pro'Confort en avril.
- Des sorties.



**Les Grenouilles à SEVEUX.**



**Marche autour de GOUHENANS.**



**FOUGEROLLES.**

### Pour tout renseignement :

Michel CLEMENT 06 87 56 90 26

Marie GRANDHAIE 06 84 46 66 25

Alain NICOT 03 84 20 14 04

# TAM TAM GOUHENAIS



Si vous vous êtes disponibles le vendredi soir de 19h40 à 20h40, passez un moment convivial dans la joie et la bonne humeur et surtout pour avoir la forme et les formes.

Renforcement musculaire adaptable à tous les âges.

Rendez-vous tous les vendredis soir  
à la salle du conseil municipal.



**Béatrice**

# TAM TAM GOUHENAIS



Si vous vous êtes disponibles le  
vendredi soir de 19h40 à 20h40,  
passez un moment convivial dans la joie  
et la bonne humeur et surtout pour avoir la forme et les

formes.

Renforcement musculaire adaptable à tous les âges.

Rendez-vous tous les vendredis soir

à la salle du conseil municipal.



**Béatrice**

## Présence verte

Le 26 mars dernier 2021, la commune a signé une convention avec l'association Présence Verte, permettant une réduction de 30 € par nouvel abonnement.

Extrait de cette convention :



La téléassistance c'est facile et sécurisant.

C'est un système qui permet d'envoyer une alarme 24h/24 et 7 jours sur 7 à des opérateurs qualifiés.

Concrètement, une personne formée au traitement et résolution des situations d'urgence prend en charge l'alarme déclenchée. Cette alarme peut être déclenchée volontairement par une personne en difficulté ou par détection automatique.

L'installation est simple et se fait par un technicien sur le lieu d'habitation. D'un côté, un déclencheur porté au poignet ou en collier, le fameux bip comme il est souvent appelé. Il a une portée de 60 à 80 mètres. De l'autre un transmetteur posé au domicile de l'abonné au travers duquel l'opérateur de la centrale d'écoute entre en conversation avec ce dernier.

Le transmetteur se pose simplement dans une pièce de la maison,

La téléassistance relève toujours de ce même processus simple, géré par des personnes qualifiées.

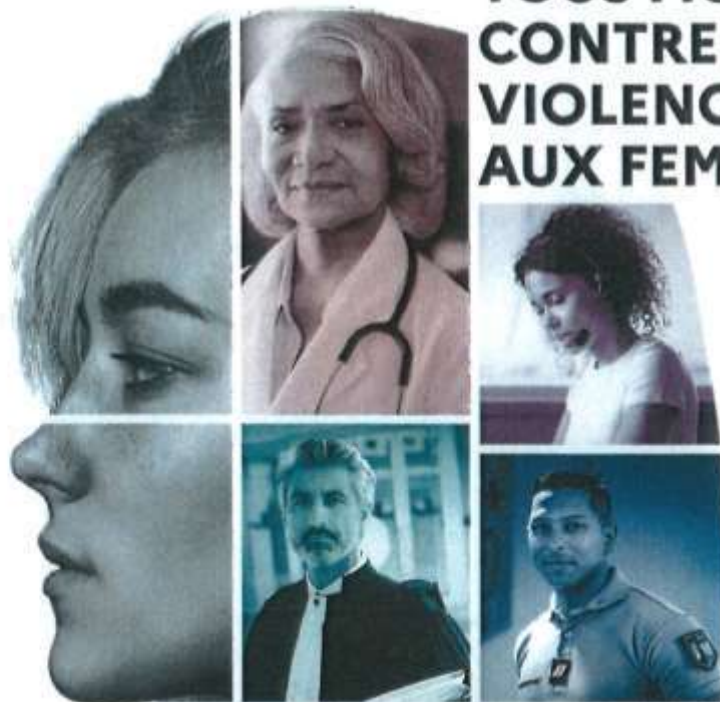


**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

# TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



**#NeRienLaisserPasser**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

[ArretonsLesViolences.gouv.fr](https://www.ArretonsLesViolences.gouv.fr)

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES  
3919**

NUMÉROS  
D'URGENCE

**17**  **114**

- 17 numéro d'urgence des forces de l'ordre
- 3919 violences faites aux femmes
- 119 enfance en danger
- 115 hébergement social d'urgence
- 112 numéro européen d'alerte
- 114 SMS d'urgence



SAFED : 03.84.76.00.10  
 CIDFF : 03.84.76.32.38  
 Maison Flora : 07.83.17.16.88  
 AUVIV : 06.28.98.00.33

## Nos entreprises ...

BEAUTY ONGLERIE  
&  
CILS EN FOLIES

12 Route de Lure  
70110 Gouhenans  
☎ 07.72.27.74.15

*Prothésiste Ongulaire  
&  
Styliste Cils*

**Ateliers Créatifs  
à Domicile**

Adultes et Enfants  
(à partir de 8ans)

**Carterie, boîtes, scrapbooking  
Démonstratrice Stampin'Up**

Mme Lavalette Florence  
11 rue du Mont - 70110 GOUHENANS  
**Tel. 0670971227**  
siret 82968207900019



**Emilia THOMASSEY**  
Distributrice Indépendante  
L'ATELIER DE LOUISE

06 47 08 40 53 | emilia.t@orange.fr

Il y a quelques mois, je me suis lancée dans un nouveau projet professionnel passionnant dans le domaine de la beauté et du bien-être.

En collaboration avec une marque incroyable, qui d'ailleurs à fonctionner pour moi.

**Je vous offre un soin du visage unique au monde où vous pourrez voir les résultats immédiats (peau plus lumineuse, plus jeune et plus d'élasticité)**

Etes-vous prêts à me prêter votre visage comme modèles ? (dans un rayon kilométrique raisonnable)

**Emilia à votre service 06.47.08.40.53**



**Entrepreneur Travaux Forestiers  
Petitgirard Joan**

50% réduction  
sur devis d'urgence

LE CHÈQUE ÉNERGIE

DEVIS GRATUIT

06 28 26 75 68

1 D rue du stade  
70110 GOUHENANS

jo.petitgirard@gmail.com

SIRET : 879 455 509 00015

Elagage : démontage d'arbres, taille d'ornement, taille de fruitiers, éhoupage, débroussaillage, petits entretiens...

Bûcheronnage : abattage de grumes, façonnage, débardage (tonne, toutes longueurs, 4m, trituration...)

Travaux forestiers : dessouchage, sylviculture, broyage, bois de chauffage...



### DEBOSELAGE SANS PEINTURE

Rénovation carrosserie, bosses, rayures, picots, grêle...

DURAND Thierry

2 rue des champs Vuillemey

70110 Gouhenans

[Boss-debosse@hotmail.com](mailto:Boss-debosse@hotmail.com)

Je me déplace pour devis et réparations

garage\_henry.occasion@gmail.com

03-84-20-13-76



**EURL GARAGE HENRY**

Vente de véhicules et  
utilitaires

Réparation mécanique /  
carrosserie / diagnostic

70110 GOUHENANS



**JM L'EAU**

REPLACEMENT DE BAIGNOIRE PAR DOUCHE SECURISEE  
RENOVATION DE SALLE DE BAINS  
INSTALLATION SANITAIRE  
DEPANNAGE PLOMBERIE

70110 GOUHENANS

Tél : 06 64 41 90 52

[contact@jmleau.com](mailto:contact@jmleau.com) [www.jmleau.com](http://www.jmleau.com)



## En vrac



Solidarité Ukraine : la commune a réceptionné vos dons, à destination de l'Ukraine. Une belle solidarité



Vos frisettes sont à la fête !!!  
Delphine propose ses services 1 fois par mois sur la place du souvenir français.



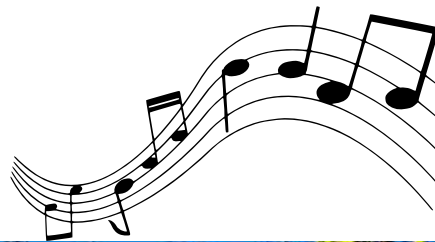
Beau succès pour la chorale  
La clé de sol, de Delle  
Spectacle proposé par les Anciens  
Combattants de Gouhenans



Toujours plus haut .....



Plus bleu que le bleu de tes yeux .....



## Autour de Gouhenans

La chevrette à l'oreille cassée et son petit



## Les Alpes vues du Mont



## Les éoliennes au loin





**Bienvenue à**

**Léo GRENOT**

**Lya MICHELIN-HALEM**

**Lyna CORMON**

Toutes nos pensées aux familles de  
Mme Georgette SILVESTRE (2021)  
Monsieur Pierre CHATILLON  
Monsieur Jean-Pierre CHOINKA  
Madame Marie-Thérèse CLEMENT  
Monsieur Claude MARTIN  
Madame Sandrine BÜHLER  
Monsieur Raymond DEMOULIN



Jean-Marie RONDEY

# Compte rendu du jury de fleurissement communal

**Membres du jury** : Jean-Marie RONDEY, Jean-Francois LAVALETTE, Jean-Louis PETITGIRARD, Thomas BARBIER

## QUELQUES REGLES

Dans le contexte toujours plus confirmé de sécheresse et hausse des températures, le jury a intégré, au delà des critères habituels, l'effort porté pour la modération des arrosages, la préférence donnée aux plantations de pleine terre, et l'emploi plus grand de plantes vivaces. Il a aussi tenu compte des floraisons très printanières ou de fin de saison, plus ou pas encore visibles lors du passage de juillet.

Les membres du conseil municipal sont exclus du classement, mais leurs conjointes ou conjoints ne le sont pas, si leur engagement particulier est notoire.

Les membres du podium de l'année dernière ne sont pas nommés dans leur catégorie cette année.

Les vainqueurs d'une catégorie ne sont pas nominables sur le podium d'une autre catégorie

## Les lauréats par catégorie

### 1/ Jardins visibles de la rue

Classement	Nom et prénom	Commentaire
<b>1</b>	<b>M et Mme Yves et Béatrice JEQUIER</b>	
<b>2</b>	<b>Mme Claudine GOUDET</b>	
<b>3</b>	<b>Mme Fabienne GAUTHIER</b>	
<i>A citer pour encouragement</i>	M et Mme SCOTTO D'ANIELO	
	Mme Jacqueline BAUMGARD	
	Mme Suzanne DURPOIX	
	Mme Claudine DEVOILLE	
	M et Mme Henri et Sylvia TOBLER	
	M et Mme Gilles et Daniele BERNARD	
	M et Mme Stéphane et Emmanuelle CORDIER	
	M et Mme Christian et Renée PLAISANCE	
	Mme Pascale DESSERPRIT	
	Mme Jeannine VIRON	Podium 2021, non nommable
	Mme Madeleine DURAND	
	M et Mme Bruno et Sylvie CHABOD	
	M et Mme SCHULZ	
	M et Mme Thierry et Marie DURAND	
	M et Mme Gilles et Francine ROY	
	M et Mme Maurice et Andrée RAUDIER	Podium 2021, non nommable
	M et Mme Gérard et Agnès GUIOT	
	M et Mme Thierry et Sylvie BERSOT	
	M et Mme Désiré STENEGRI et Julie VALENTIN	
	M et Mme Gilles et Nadine BARDET	Podium 2021, non nommable
	M et Mme Jacques et Nicole BOULIFARD	
	M et Mme Gilles et Dominique MEYER	
	M et Mme Joel et Stéphanie MASSON	
	M et Mme Marc et Anne BARTHELET	
	Mme Micheline HENRY	
	Mme Nadine PETITGIRARD	
	M et Mme Jean et Jacqueline CLERC	
M et Mme Jean-Marc et Evelyne PARMENTIER		
M Robert THIEBAUD		

## 2/ Fenêtres, murs et balcons

Classement	Nom et prénom	Commentaire
1	<b>M et Mme Gilles et Laurie GROSJEAN</b>	
2	<b>Mme Marie GRANDHAIE</b>	
3	<b>M et Mme Georges et Anne-Marie BARBIER</b>	
<i>A citer pour encouragement</i>	M et Mme Jacques et Patricia PITOUN	Podium 2021, non nommable
	M Damien BERNARD et Christine DEMENU	
	M et Mme Georges et Marie CORDIER	Podium 2021, non nommable
	M et Mme Bernard et Nicole LORIOZ	Podium 2021, non nommable
	M et Mme Guy et Martine CAILLET	

## 3/ Aménagements décoratifs et actions diverses

Classement	Nom et prénom	Commentaire
1	<b>M et Mme Marc BARRA et Dominique MASSON</b>	Fleurissement et entretien des accotements de la rue de la mairie, ainsi que diverses voies communales.
2	<b>M et Mme Regis et Nathalie CLAVEL</b>	Aménagement paysager de leur propriété ; gracieuses et régulières mises à disposition du public.
3	<b>M et *Mme Yves et Anne-Marie POULAIN</b>	Fleurissement et décoration créative de son habitation
<i>A citer pour encouragement</i>	Mme Marcelle MAY	Inépuisable valorisatrice de sa propriété très visible de la rue

Et merci aux personnes qui entretiennent volontairement les accotements dans leur rue  
 Merci à Laurie Grosjean pour son travail sur le massif impasse Tamaleau

